

INFORMATION PRÉOCCUPANTE D'UN MINEUR EN DANGER

Document à adresser à la Cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes et des signalements (CRIP). **Ce document peut être transmis même s'il est incomplet.**

1. RECUEIL DES PREMIERS ÉLÉMENTS

Date de recueil : _____ Heure : _____

Mode de recueil : Entretien / Observation Téléphone / Visio Écrit (joindre la copie)

2. IDENTIFICATION DU MINEUR CONCERNÉ

Nom	Prénom	Né(e) le	Âge	Sexe

Téléphone : _____ Adresse : _____

Code postal, Commune : _____

Autres enfants de la fratrie :

Nom	Prénom	Né(e) le	Âge	Sexe	Adresse (si différente)

3. IDENTIFICATION DES PARENTS

	Nom	Prénom	Né(e) le	Adresse (si différente du mineur concerné) + Téléphone
Parent 1				
Parent 2				

Autorité parentale : Parent 1 Parent 2
 Administration : _____ Autre : _____

Résidence du mineur : Parents Parent 1 seul Parent 2 seul Garde alternée
 Parent 1 en famille recomposée Parent 2 en famille recomposée
 Autre membre de la famille Tiers de confiance
 Famille d'accueil Établissement Autre : _____

4. ÉLÉMENTS PRÉOCCUPANTS

Écrivez ci-dessous :

- vos **observations** (traces, comportements, troubles du mineur, de son entourage, etc.),
- les éventuels **propos du mineur** (à retranscrire entre guillemets, en le citant le plus fidèlement possible en utilisant le vocabulaire employé par celui-ci),
- les **propos d'autres témoins** (camarades du mineur, professionnels qui le prennent en charge).

5. COMMENTAIRES SUR LES ÉLÉMENTS D'INQUIÉTUDE

Danger évoqué : Oui Non

Facteurs d'alerte concernant l'enfant : _____

Facteurs d'alerte concernant les parents : _____

Écrivez ci-dessous :

- la **problématique familiale** repérée,
- les **éléments antérieurs** et les **actions entreprises**,
- vos **commentaires**.

6. INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

À votre connaissance, la famille a déjà fait l'objet :

d'une **information préoccupante** Date : _____

Suite donnée, le cas échéant : _____

d'un **signalement à la justice** Date : _____

Mesure mise en place, le cas échéant : _____

d'une **mesure au titre de la protection de l'enfance** Date : _____

Type de mesure, le cas échéant : _____

Intervenant : _____

Coordonnées de l'organisme : _____

7. INFORMATION AUX PARENTS

Conformément à l'article L. 226-2-1 du Code de l'action sociale et des familles, les personnes qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance ainsi que celles qui lui apportent leur concours (partenaires institutionnels, autorité judiciaire, services publics, établissements éducatifs publics et privés...) ont l'obligation, **sauf intérêt contraire de l'enfant**, d'informer préalablement, selon des modalités adaptées, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur de la transmission d'une information préoccupante.

Les parents ou responsables légaux ont-ils été informés de la transmission des éléments d'inquiétudes, de dangers ou de risques de danger concernant leur(s) enfant(s) à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes ?

Oui, précisez : parent 1 parent 2 autre détenteur de l'autorité parentale

Décrivez leurs réactions : _____

Non, précisez pourquoi : _____

8. ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES À APPORTER SUR LA SITUATION

Écrivez ci-dessous votre **analyse de la situation**, si vous êtes en mesure d'en proposer une.

9. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE AYANT COMMUNIQUÉ LES ÉLÉMENTS

Les informations recueillies dans ce document sont couvertes par le secret professionnel et ne peuvent être communiquées quelle que soit la qualité d'intéressé ou non du demandeur. La demande d'anonymat concerne les non professionnels. Il peut être levé sur réquisitions judiciaires.

Nom : _____ Prénom : _____

Service ou organisme : _____

Adresse de l'organisme / du service : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Demande d'anonymat (uniquement pour les non professionnels) : Oui Non

Parent 1 Parent 2 Famille Mineur lui-même Autre mineur

Ami de la famille, voisin, proche Personne anonyme

P.M.I. A.S.E. Autres services sociaux, associations

Éducation nationale, établissements privés Établissement affilié A.S.E. et médico-sociaux

Hôpital Police, Gendarmerie Mairie Autre : _____

10. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI TRANSMET LES ÉLÉMENTS À LA CRIP

Identique à la personne ayant communiqué les éléments (coordonnées ci-dessus)

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme / Service / Fonction : _____

Adresse de l'organisme / du service : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Email : _____

La présente fiche doit permettre à la cellule de recueil des informations préoccupantes de qualifier ou non les éléments transmis en information préoccupante au sens de l'article R 226-2-2 du Code de l'action sociale et des familles : "information transmise à la cellule départementale sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être. La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier".

Il est possible d'annexer des écrits à ce document.

Reception :

Numéro :